

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

NOM-PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
N° TELEPHONE : Email :

ADRESSE DU TERRAIN À RACCORDER :
COMMUNE :
REFERENCE CADASTRALE :
NATURE DU BATIMENT : habitation individuelle immeuble local artisanal
 commerce autre (à préciser) :
Permis de construire n° / Date de délivrance :

Fait le : Signature :

Demande à retourner au SIBA par mail
(administration@siba-bassin-arcachon.fr) ou par
courrier.

Si la parcelle n'est pas déjà équipée d'un regard de
branchement, la demande doit être accompagnée
IMPÉRATIVEMENT :

✓ d'un plan de situation

✓ d'un plan de masse indiquant la position souhaitée
du regard de branchement que vous pouvez réaliser
directement depuis le site :

www.siba-bassin-arcachon.fr (rubrique E-Réseaux)

Si votre local d'habitation est achevé depuis plus
de deux ans, vous pouvez bénéficier d'un taux
réduit de TVA (10%) sur les travaux. Pour cela,
remplissez l'attestation simplifiée (CERFA n°1301-SD
- disponible sur le site internet du SIBA) et renvoyez
la avec le formulaire de demande de raccordement.



administration@siba-bassin-arcachon.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON (SIBA)

16 allée Corrigan CS 40002
33311 Arcachon cedex

PÔLE ASSAINISSEMENT DU SIBA

Tél. 05 57 76 23 23 - Fax : 05 56 26 92 01

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h